

Résumé des annonces faites le 28 avril sur le déconfinement

Le déconfinement aura lieu le 11 mai si la maladie continue de reculer.

Une première partie durera jusqu'au 2 juin.

Ensuite le gouvernement verra si le déconfinement peut continuer.

Si la maladie est encore très présente dans un département, il est possible que le déconfinement soit plus long.

Si les choses vont bien le département sera « vert ».

Tous les jours nous saurons si le Nord est vert ou rouge.



La santé



Il y aura plus de tests pour savoir si les gens sont malades.



Si une personne est malade elle pourra soit rester chez elle, ou elle pourra aller dans un hôtel payé par la France, cela pour ne pas contaminer d'autres personnes.



Tout le monde aura un masque, il n'est pas obligatoire de le mettre, mais les médecins disent que c'est bien de le mettre quand on sort.

Si vous n'avez pas de masques,

les magasins peuvent refuser de vous laisser entrer.



Des masques seront distribués mais nous pourrons en acheter, dans les pharmacies, les débits de tabacs, sur internet...

Les bibliothèques et les médiathèques pourront ouvrir



Il n'y aura pas d'événements avec plus de 5000 personnes,
Avant le mois de septembre (concerts, match de football...).

Les sports en équipes sont aussi toujours interdits.



La vie sociale (famille, amis...)



Les personnes de plus de 65 ans doivent continuer à ne pas trop sortir.



Vous pourrez voir des amis et votre famille,

Mais il ne faudra jamais être plus de 10 personnes.

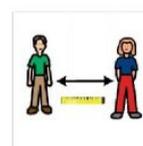
Il est tout de même conseillé de limiter ces rencontres.

Vous pourrez voir vos amis, mais pas tout le temps et pas tous

En même temps.

Même en famille ou avec vos amis,

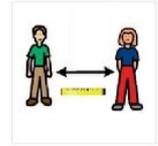
Il faudra respecter les distances et éviter les contacts.



Les conditions ne le permettant pas, ce document n'a pas été relu et
modifié par des personnes accompagnées.

Document réalisé par Yann Barbier (éducateur spécialisé).

Il faudra continuer à faire attention aux distances de sécurité.
Il faudra toujours laisser un mètre entre chaque personne.



L'école



Le retour à l'école se fera le 11 mai pour les plus petits,
c'est-à-dire crèches, maternelles, primaires.

Mais il y aura beaucoup de règles à respecter.

Les parents pourront décider de ne pas envoyer leur enfant à l'école.

Pour les plus grands, pour l'instant rien n'est décidé.

Le travail



Les gens qui peuvent travailler de chez eux doivent continuer.

Pour les personnes qui ne peuvent pas le faire,
les entreprises devront mettre de nouvelles règles,
comme de nouveaux horaires, des règles de distances...

Pour les ESAT, il n'y a pas eu d'annonce,
nous ne savons donc pas quand et comment le travail va reprendre.
Nous vous appellerons dès que nous en saurons plus.



Les magasins



Les magasins pourront rouvrir le 11 mai,
sauf les restaurants, les bars et les grands centres commerciaux.